

CA du Pays de Fontainebleau – BP 2024 - Budget Principal

D – ARRÊTÉ – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 61
 Nombre de membres présents 59
 Nombre de suffrages exprimés 52
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions 4

Date de convocation : 15 mars 2024

Présenté par le Président,
 A Samoreau, le 28 mars 2024
 Le Président,



Pascal GOUHOURY

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil Communautaire,

Pascal GOUHOURY 	Christophe BAGUET 	Sandrine Magali BELMIN Pouvoir à 	Estelle BERTEE 	Sophie BERTHOLIER Absente	Françoise BICHON-LHERMITTE
Isabelle BOLGERT Pouvoir à M. Gondard	Francine BOLLET 	Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE 	Christian BOURNERY 	Aurélie BRICAUD Absente	Michel CALMY
Michel CHARIAU 	Gwenaël CLER Pouvoir à Mme Bollet	Romain COQUERY 	Jean-Claude DELAUNE Absent	David DINTILHAC 	Véronique FÉMÉNIA
Thibault FLINE 	Patrick GAUTHIER 	Anne GHYSSENS Pouvoir à M. Gondard	Julien GONDARD 	Michael GOUÉ 	Pascal GROS Pouvoir à Mme Hoboset
Anne-Sophie GUERIN 	Francis GUERRIER 	Jean HELME 	Marie HOLVOET 	Thomas IANZ Absent	Lamia KORT
Fabrice LARCHÉ 	Hélène MAGGIORI 	Olivier MAGRO 	Isabelle MARIE 	Naciba MESSAOUDI 	Yann MOREAU

CA du Pays de Fontainebleau – BP 2024 - Budget Principal

Mylène MUSY 	Marie-Charlotte NOUHAUD 	Chantal PAYAN Pour Val à M. Valente 	Nicolas PIERRET 	Patrick POCHON 	Jean-Philippe POMMERET 
Cécile PORTE 	Daniel RAYMOND 	Thierry REYJAL 	Judith REYNAUD 	Alain RICHARD 	Sonia RISCO 
Laurent ROUSSEL 	Laurent SIGLER 	Audrey TAMBORINI 	Gérard TAPONAT 	Alain THIERY 	Cédric THOMA 
Pascale TORRENTS-BELTRAN 	Yannick TORRES 	Victor VALENTE 	Frédéric VALLETOUX Absent 	Marie-Laure VASSEUR Pour Val à M. Bourmery 	Anthony VAUTIER 
Nathalie VINOT 					

Certifié exécutoire par Le Président compte tenu de la transmission en préfecture, le - 5 AVR. 2024
 et de la publication le - 5 AVR. 2024

A Fontainebleau, le

Pascal GOUHOURY

Président de la Communauté d'Agglomération
 du Pays de Fontainebleau



- 1 Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- 2 Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante

Accusé de réception en préfecture
 077-200072346-20240405-2024-059-DE
 Date de réception préfecture : 05/04/2024